



N°01
06/02/2025



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FREDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FREDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

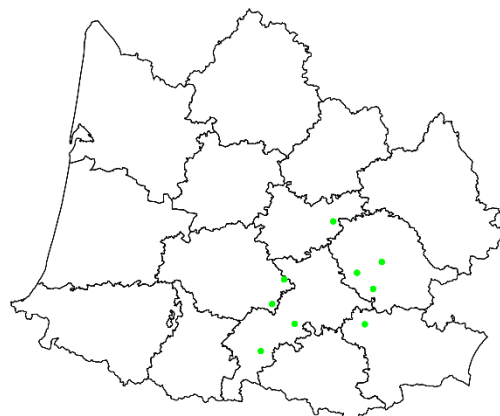
Colza ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))

- **Charançon de la tige du colza** : signalement des premières captures. Risque nul à ce jour. Surveillance en cuvettes jaunes dès maintenant.
- **Larves de grosses altises / charançon du bourgeon terminal** : réaliser un contrôle de la présence de larves dans les pétioles et dans les cœurs.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Parcelles BSV observées du 2025-01-28 au 2025-02-04

L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est établie à partir de **11 parcelles observées**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Sur les 11 parcelles suivies, 9 indiquent une reprise de végétation. Seulement 2 parcelles indiquent une faible proportion de plantes (moins de 10%) avec entre-nœuds visibles, ce qui traduit le début de la montaison. A date, la montaison n'est pas engagée sur le réseau puisqu'un stade est atteint dans une parcelle, lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

Cette situation ne devrait pas ou peu évoluer avant une remontée des températures, attendue en début de semaine prochaine.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

- **Charançon de la tige du colza (Ceutorhynchus napi Gyll)**

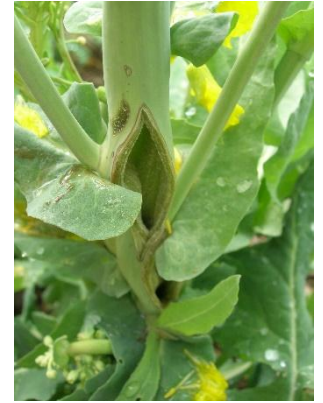
Parmi les 11 parcelles observées, 7 signalent la présence de charançons de la tige du colza. On note notamment 3 captures significatives (entre 5 et 8 individus capturés).

Les conditions ensoleillées, avec des températures supérieures à 12°C et l'absence de vent, sont propices au déplacement de l'insecte vers les parcelles de colza.

Au regard des conditions actuelles et attendues jusqu'en fin de semaine, la probabilité de captures reste inférieure au seuil d'alerte. C'est ce qu'illustrent les simulations réalisées à Agen et Baziège, représentatives de l'ensemble du territoire vis-à-vis du vol de charançon de la tige du colza.

Ces prévisions de vol sont obtenues à partir de l'outil « Prédiction des vols de ravageurs » [ici](#).

La mise en place des cuvettes jaunes en parcelles doit être effective dès à présent.



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza lors de la ponte (photo Terres Inovia).

Agen (47)

Baziège (31)

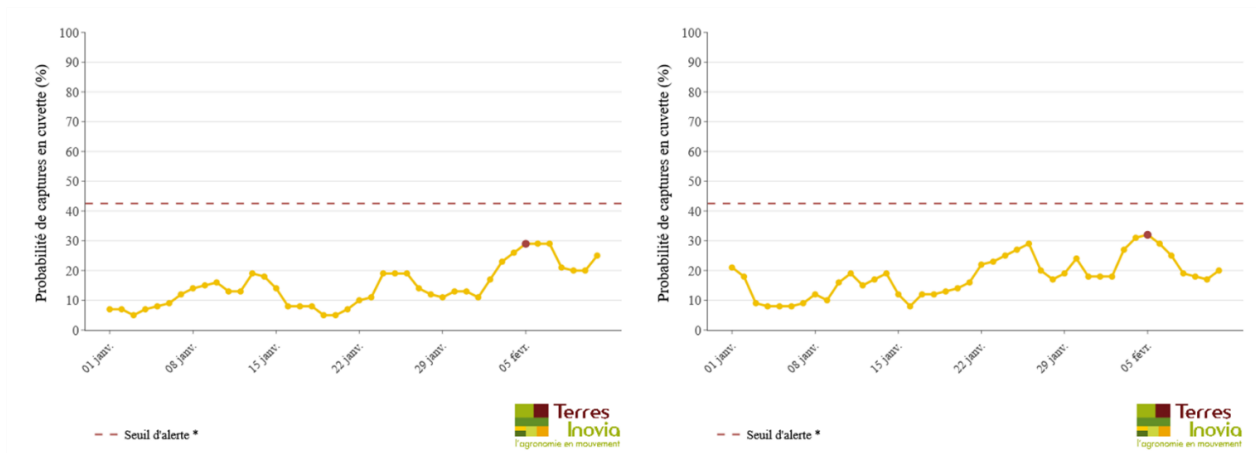


Figure 1 : Evolution de la probabilité de captures du charançon de la tige du colza à Agen et Baziège

Parcelles observées du 2025-01-30 au 2025-02-04

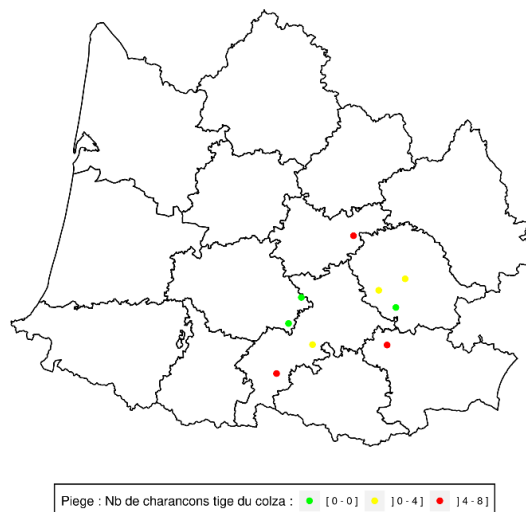


Figure 2 : cartographie des piégeages de charançons de la tige du colza du 30/01 au 05/02

Parallèlement à ces captures, du **charançon de la tige du chou** (non nuisible du colza) est également observé, dans les mêmes proportions, avec 7 parcelles sur 11 signalant sa présence. Le nombre d'insectes piégés est sensiblement équivalent.

Attention à la distinction des deux insectes pour bien évaluer le seuil de risque (cf annexe 2).

A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Dans tous les cas, lors des premiers piégeages, pas de précipitation, les femelles ne sont pas aptes à pondre à leur arrivée dans les parcelles. Il faut compter entre 8 et 10 jours avant les premières pontes. Le risque est maximal lorsqu'une majorité d'individus est présente sur la parcelle.



[Lien vidéo cuvette Terres Inovia](#)

Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque

Premières captures. Risque nul à ce jour. Surveillance impérative !

Le risque lié aux charançons de la tige du colza correspond à la présence de femelles aptes à la ponte, et de colzas en phase de montaison.

D'une part, la présence des insectes reste encore rare, et les premiers individus ne sont a priori pas aptes à la ponte (délais de 8 à 10 jours après les premières arrivées).

D'autre part, le colza n'est pas encore en phase sensible, n'ayant pas débuté la montaison.

Ce risque évoluera sur ces deux critères en fonction de l'évolution des températures. La surveillance en cuvette est désormais impérative, ainsi que la surveillance des stades du colza.

Accéder à l'outil d'évaluation du risque « Prédiction des vols de ravageurs » [ici](#)

- **Larves de charançons du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*) et larves de grosse altise (*Psylliodes chrysocephala* L.)**

Si vous constatez que la montaison est difficile (absence de tige), réalisez un diagnostic pour déceler une éventuelle présence de larves de charançons du bourgeon terminal (trapu, peu mobile, pas de pattes) ou de larves de grosse altises (blanches, allongées, avec 3 paires de pattes, tête brun foncé). **Contactez votre conseiller et/ou Terres Inovia pour identifier les situations et prendre les mesures adéquates.**



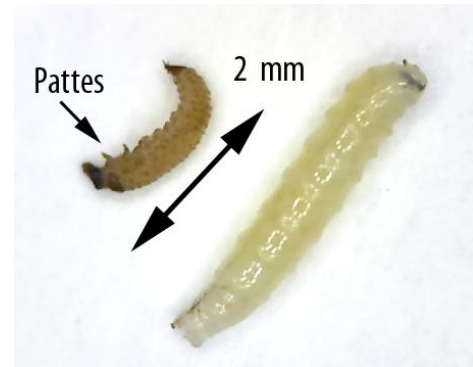
Charançon du bourgeon terminal adulte (en haut) et larves (en bas), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps.

Photo Terres Inovia



Stades larvaires de grosses altises

Photo Terres Inovia



Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite)

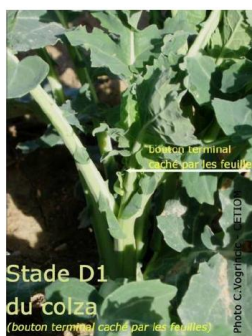
Photo Terres Inovia

Annexe 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

Stade C1 (BBCH30) : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 (BBCH31) : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH50) : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Annexe 2 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rouges. Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires. Pilosité courte, aspect brun



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".